

Formulaire d'inscription : Derby boîte à savon 2019

15 septembre 2019, 13h00

Rue St-Pierre

Prénom et nom du participant : _____

Nom du tuteur (parent si participant est mineur): _____

Date de naissance : _____

téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code Postal : _____

Courriel : _____

Sexe : F ou M

Choix de la catégorie:

Il y aura quatre catégories:

- 1) Catégorie Mini (6-7 ans en date de la course)
- 2) Catégorie Junior (8 à 13 ans en date de la course)
- 3) Catégorie Grand prix (ouvert à tous)
- 4) Catégorie exhibition (aucun prix à gagner, seulement pour le plaisir de faire une descente)

La catégorie junior sera divisée en 4 divisions:

- B) Division poids plume: 60 livres et moins
- C) Division poids légers: 61 livres à 80 livres
- D) Division junior: 81 livres à 100 livres
- E) Division costaud: 101 livres et plus

Réservé à l'administration:

Numéro d'identification du bolide: _____

- Il est obligatoire de lire et signer le/les formulaires de décharge de la course. Vous devez le remettre le matin de la course, au plus tard, soit le 15 septembre 2019.
- Pour les personnes mineures, vous devez remplir le formulaire de décharge pour les personnes mineures.
- Les inscriptions sont non remboursables et non transférables.
- La course aura lieu beau temps, mauvais temps.
- Vous devez vous présenter entre 11h00 et 12h00, le matin même, pour l'inspection du bolide.
- Les bolides doivent être inspectés et positionnés. Il y aura également une prise de photos. Aucune descente de pratique ne sera permise. Tous les pilotes et les bolides seront inspectés avant le début des courses; les lacunes ou défauts de construction du bolide devront être corrigés avant de prendre le départ. Une décharge de responsabilités devra être signée par tous les coureurs avant la course.
- Le port d'un casque protecteur est OBLIGATOIRE. Il peut s'agir d'un casque de vélo, de ski ou de moto mais, il doit être homologué. Le casque doit être bien attaché en dessous du menton. Lors de l'inspection et le départ de chaque course, il sera bien ajusté, au besoin.
- Le pilote doit porter des pantalons longs, un chandail et des gants. Les vêtements doivent être sécuritaires afin de ne pas entraver la conduite du bolide.
- Le pilote doit porter des chaussures fermées et ne peut courser en sandales ou pieds nus.

Départ

- Il se fera à partir d'une rampe sur la rue St-Pierre. Un faux départ sera appelé seulement si un responsable juge qu'un participant a été avantagé.
- L'événement est mené selon une grille de départs qui jumelle deux pilotes à la fois pour chaque course (système à double élimination et ronde de repêchage). La grille de départ est établie par le directeur de course pour maximiser l'équité et optimiser la logistique des départs.
- Les temps seront aussi chronométrés.
- À chaque course, les deux pilotes prennent place dans leur bolide sur la ligne de départ, au centre de leur corridor respectif. Les corridors seront attribués au hasard pour chaque course.
- Le nez du bolide doit être placé derrière la ligne de départ. Le bolide doit demeurer immobile. AUCUNE personne (sauf le pilote), ni objet ne doit toucher le bolide. Un coéquipier (Pit crew) devra accompagner son coureur pour le tenir immobile pendant le décompte avant le signal de départ. Aucun objet externe ne peut être placé au sol pour immobiliser le bolide. Au signal, le bolide doit être autonome et le coéquipier devra relâcher le frein pour amorcer sa descente. Un seul faux départ sera toléré pour chaque coureur.
- Le pilote qui franchit la ligne d'arrivée le premier progresse dans la grille de course.
- Le gagnant de la course est déterminé en fonction du nez du bolide qui franchit la ligne d'arrivée en premier. Le chronomètre est arrêté à ce moment-là.

-Si la détermination du gagnant est impossible, la course sera reprise.

-Pendant la descente, le bolide ne doit jamais franchir la ligne médiane entre les corridors. **TOUTE INFRACTION ENTRAÎNERA LA PERTE DE LA COURSE POUR LE PILOTE FAUTIF.**

-Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les pilotes doivent freiner en gardant le contrôle de leur bolide et demeurer dans leur corridor jusqu'à l'arrêt complet. Des bénévoles iront pousser les bolides pour les placer en position pour la remontée.

*Aucune équipe (pilote et parent/tuteur) ne peut retarder le départ d'une course à la suite d'un bris mécanique ou autre motif. Un pilote qui n'est pas sur la ligne de départ au moment prévu sera déclaré perdant de cette course. Nous encourageons les équipes à apporter outils et des pièces de remplacement pour les parties susceptibles de bris.

-Un coureur ou une équipe peuvent se voir disqualifier et interdit de course pour un comportement inapproprié et irrespectueux.

-Des prix seront remis aux Gagnants et leurs noms se verront inscrits sur la coupe des vainqueurs. Des mentions spéciales seront remises aux pilotes gagnants de chaque catégorie. Un prix sera aussi remis à l'équipe qui aura construit le plus beau et original bolide choisi par le comité de course.

-L'événement a pour but d'encourager l'esprit de famille, de communauté et d'entraide, dans le plaisir et le divertissement. Tous les efforts sont déployés pour assurer l'équité tout au long de l'événement. Veuillez garder ceci en tête lors de l'événement. Vous pouvez, cependant, faire part de toutes suggestions et améliorations à apporter pour la prochaine édition au comité de la course.

Construction du bolide

Les règlements suivants visent plus précisément les normes de construction des bolides. Un bolide non conforme ne sera pas autorisé à prendre le départ, à moins d'apporter les correctifs avant le premier départ.

Le bolide doit être fabriqué à la main. Aucune boîte à savon construite par un professionnel ou fabriqué d'un ensemble commercial acheté n'est éligible.

1. La longueur totale maximale du bolide ne doit pas dépasser 7 pieds (84 »).
2. La largeur maximale du bolide ne doit pas dépasser 3 pieds 1/2 (42 »), roues incluses.
3. Le poids maximal du bolide seul ne doit pas dépasser 125 lbs (57 kg). Aucun poids amovible ne peut être ajouté au bolide.
4. Le bolide doit être propulsé par la gravité seulement.
5. Le bolide doit reposer sur 4 roues d'un diamètre maximum de 20 pouces (mesuré à l'extérieur du pneu). De plus, les 4 roues doivent toucher le sol en tout temps.
6. Le conducteur doit être assis dans le véhicule, face devant.
7. L'habitacle du pilote doit être pourvu d'un plancher et doit dégager le sol d'au moins 3 pouces.
8. La structure principale (frame) du bolide doit être fabriqué de bois, fibre de verre ou plastique seulement (pas de métal).

9. Le bolide doit obligatoirement être muni d'anneaux en métal (œillet) de 2 pouces fixés solidement à L'AVANT ET À L'ARRIÈRE (suivant l'axe central du bolide).
10. Le verre est interdit dans les bolides, sauf la fibre de verre. Les miroirs ne sont pas permis.
11. Le recouvrement de métal (tôle) est interdit.
12. Aucun objet fragile ou coupant à l'intérieur comme à l'extérieur ne doit faire partie de la conception du véhicule.
13. Un dégagement de 7 pouces minimum est requis devant le visage du conducteur.
14. Toutes les composantes du bolide doivent être fixées solidement. Aucune partie ne doit pouvoir bouger (sauf la direction et les freins) en cas de perte de contrôle ou d'impact.
15. Les bolides doivent être munis d'un système de freinage efficace et sécuritaire, lui permettant d'arrêter rapidement et sans perte de contrôle.
16. Les bolides doivent être en mesure d'effectuer des virages. Un grand rayon est toléré.
17. Important, le bolide doit convenir à son pilote. Le pilote doit être capable de rentrer et sortir du véhicule aisément et de pouvoir tourner et freiner sans trop d'efforts.
18. Il est essentiel que le bolide soit capable d'être conduit plus d'une course sans devoir apporter des ajustements à la direction ou au système de freinage.
19. Le numéro d'identification du bolide doit être visible de chaque côté. Les numéros vous seront remis lors de votre inscription.
20. Aucun changement ne peut être apporté à aucune voiture une fois que celle-ci a été inspectée et approuvée par les responsables.
21. Dans le cas où un bolide serait endommagé lors d'une course, une réparation peut être apportée si la réparation est mineure et quelle ne retarde pas l'ordre de départ. Il doit aussi recevoir l'approbation des responsables pour reprendre la course et doit être sécuritaire.

Formulaire de décharge – Derby boîte à savon 2019

À LIRE ET SIGNER PAR TOUS LES COURSEURS PARTICIPANTS. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER LE FORMULAIRE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ. Je reconnais que la course est un test qui met à l'épreuve les capacités physiques et mentales et qui peut causer la mort, des blessures sérieuses et la perte de biens. PAR LA PRÉSENTE, J'ACCEPTE D'ASSUMER TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS À MA PARTICIPATION À LA COURSE. Je certifie que je suis physiquement apte et que j'ai suivi un entraînement suffisant pour prendre part à cet événement et je n'ai reçu aucun avis contraire de la part de professionnels de la santé. Je prends par la présente la décision expresse pour moi, mes exécuteurs, administrateurs, héritiers, membres de ma famille, successeurs ou toute autre personne qui pourrait présenter une réclamation ou entamer des poursuites judiciaires en mon nom et de plus, je reconnais que c'est mon intention de me conformer à ce qui suit : (a) J'ACCEPTE d'obéir aux règlements qui régissent la course; (b) J'ACCEPTE qu'avant de participer à un événement je passerai en revue le circuit de la course, les installations, l'équipement et les emplacements à utiliser et que si j'ai un doute quelconque quant à la sécurité, j'en aviserai les personnes qui supervisent l'événement, les activités, les installations ou l'emplacement; (c) RENONCER, LIBÉRER ET DÉCHARGER LES PERSONNES OU ENTITÉS SUIVANTES DE TOUTE REVENDICATION, PERTE, OU RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉCÈS, LES BLESSURES PERSONNELLES, INCAPACITÉ PARTIELLE OU PERMANENTE, DOMMAGES, FRAIS MÉDICAUX ET HOSPITALIERS, VOL OU TOUT AUTRE DOMMAGE INCLUANT LES PERTES FINANCIÈRES, LES OBJETS PERDUS OU VOLÉS, EN LIEN AVEC MA PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT OU LORS DU TRANSPORT VERS ET EN PROVENANCE DU LIEU DE L'ÉVÉNEMENT, : Les commanditaires, les membres du comité organisateurs, employés, bénévoles de la course, la municipalité de Saint-Chrysostome, et les officiers, directeurs, employés, représentants, bénévoles et agents des personnes énumérées ci-avant même si pareilles réclamations, pertes, responsabilités étaient causées par négligence ou par omission des personnes que je décharge de responsabilité ou qui sont causées par des gestes de négligence d'autres personnes ou entités; (d) JE RECONNAIS qu'il y aura un nombre important de personnes sur le circuit et J'ASSUME LES RISQUES ASSOCIÉS À COURIR ET PRENDRE PART À CET ÉVÉNEMENT. J'ASSUME ÉGALEMENT TOUS LES AUTRES RISQUES associés à ma participation dans cet événement incluant, mais sans se limiter aux chutes, contacts et collisions avec d'autres participants, les effets de la température incluant la chaleur et/ou l'humidité, défauts de l'équipement, les conditions de la chaussée et des passages à niveau, les obstacles d'eau ou tout autre

danger qui pourrait provenir des spectateurs, des bénévoles, tous des risques que je suis en mesure de reconnaître et identifier et que ces risques incluent les risques causés par la négligence de personnes ou entités énumérées ci-avant dans le paragraphe (c) ou d'autres personnes ou entités; (e)

J'ACCEPTE DE NE PAS INTENTER DE RECOURS JUDICIAIRE CONTRE TOUTE PERSONNE OU ENTITÉ ÉNUMÉRÉES DANS LE PARAGRAPHE (C) pour toute réclamation, perte, ou responsabilité renoncées, libérées ou déchargées; (f) J'INDEMNISE ET TIENS À COUVERT LES PERSONNES ET ENTITÉS ÉNUMÉRÉES DANS LE PARAGRAPHE (c) pour toute réclamation déposée ou toute évaluation de responsabilités contre ces personnes et entités suite (i) à mes actions ou inaction, (ii) les actions ou inactions ou la négligence de tiers incluant les parties indemnisées par la présente; (iii) l'état des installations, l'équipement ou les emplacements où l'événement a lieu; (iv) les règlements entourant la compétition; ou (v) toute autre tort ou dommage causé par une circonstance en lien avec l'événement la course; et (g) J'ACCORDE LA PERMISSION d'utiliser mon nom et/ou photos de moi, dans le

cadre de ma participation à l'événement et, renonce à tout droit de compensation à laquelle je pourrais être en droit de recevoir en raison de l'utilisation de ma ressemblance,)h) JE COMPRENDS et j'accepte que mon droit d'inscription ne soit pas remboursable de quelque manière que ce soit. PAR LA PRÉSENTE, J'AFFIRME QUE JE SUIS ÂGÉ(E) DE DIX-HUIT (18) ANS OU PLUS. J'AI LU CE DOCUMENT ET J'EN COMPRENDS LE CONTENU.

Nom en caractères d'imprimerie : _____

Signature : _____ Date : _____

DANS LE CAS DE PERSONNES DE MOINS DE DIX-HUIT (18) ANS, UN PARENT OU UN GARDIEN LÉGAL DOIT OBLIGATOIREMENT SIGNER LE FORMULAIRE CI-DESSUS ET COMPLÉTER LA SECTION SUIVANTE :

Le (la) soussigné(e) _____ (parent ou tuteur légal) est le parent naturel ou gardien légal de _____ (nom du mineur) reconnaît qu'il ou qu'elle a validé le document qui précède au nom du mineur. Par la présente en tant que parent ou gardien légal dudit mineur, je m'engage à ainsi que le mineur et nos exécuteurs, administrateurs, héritiers, membres de la famille, successeurs et respecter les modalités du document qui précède. Je déclare que je suis légalement apte et que j'ai l'autorité d'agir pour et au nom du mineur dont il est fait mention dans le présent document et j'accepte d'indemniser et tenir à couvert les personnes et les entités dont il est fait mention dans le document précédent pour toute réclamation déposée ou toute évaluation de responsabilités contre ces personnes et entités suite à toute insuffisance de mes capacités légales ou l'autorité d'agir pour et au nom et au nom du mineur dont il est fait mention dans le présent document ou dans l'exécution de cette autorisation d'opérer. Par la présente, j'autorise tout médecin dûment reconnu, ambulancier ou auxiliaire médical, infirmier ou représentant hospitalier pratiquant en milieu médical reconnu (« personnel médical ») à prodiguer les traitements requis au mineur dont il est fait mention dans le présent document dans le but de soigner les blessures qu'il aurait subies en prenant part à ou en rapport avec l'événement. J'autorise le personnel médical à prodiguer les soins et traitements jugés nécessaires pour soigner les blessures encourues. Je réalise et je suis conscient que des complications et des circonstances fortuites puissent survenir à la suite d'un traitement médical et j'assume pour et au nom du mineur et de moi-même qu'un pareil risque se produise. Je reconnais qu'aucune garantie ne peut être offerte quant aux résultats d'un traitement médical. NOTE : LE PARENT OU GARDIEN LÉGAL DOIT AUSSI SIGNER LE DOCUMENT CI-DESSUS.

Nom du parent ou gardien légal en caractères d'imprimerie : _____

Signature du parent ou gardien légal : _____

Lien avec le mineur : _____

Date : _____